

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 8 mai 2019 à 10 h 18, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle (partie de séance)
Mme Suzanne Verreault (partie de séance)
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer (partie de séance)

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.

CE-2019-0852 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de gré à gré pour le service de réparation de machineries lourdes (génie civil) incluant les pièces chez *Caterpillar* (Dossier 53688) - AP2019-260 (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente de gré à gré avec *Industries Toromont ltée (Toromont Cat (Québec) / Cimco Réfrigération / Location d'Équipement Battlefield)*, pour le service de réparation de machineries lourdes (génie civil) incluant les pièces chez *Caterpillar*, du 4 juillet 2019 au 3 juillet 2022, conformément à la demande de proposition 53688, aux tarifs horaires, aux prix fermes de pièces et aux pourcentages d'escompte sur celles-ci, selon sa proposition du 8 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes;
- 2° le Service de la gestion des équipements motorisés à y recourir selon ses besoins.

CE-2019-0853 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à l'entente intervenue entre la Ville de Québec et le *Festival d'été international de Québec inc.*, concernant la réalisation de l'événement *Festival d'été de Québec* pour les années 2018, 2019 et 2020 - **BE2019-028** (CT-2421479) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et le *Festival d'été international de Québec inc.*, concernant la réalisation du *Festival d'été de Québec* pour les années 2018, 2019 et 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0854 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à l'entente signée le 6 juin 2018 entre la Ville de Québec et *Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.*, relative au versement d'un soutien financier supplémentaire pour les années 2019 et 2020 - **LS2019-131** (CT-2421775) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente signée le 6 juin 2018 entre la Ville de Québec et *Les Oeuvres de la Maison Dauphine inc.*, relatif au versement d'un soutien financier supplémentaire de 25 000 \$ pour les années 2019 et 2020, afin de soutenir l'organisme dans son offre de service, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avenant joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

Madame la conseillère Suzanne Verreault quitte définitivement la séance. Il est 10 h 21.

CE-2019-0855 Entente entre la Ville de Québec et KWÉ! À la rencontre des peuples autochtones, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement KWÉ! À la rencontre des peuples autochtones, en 2019 - BE2019-025 (CT-2420389) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et KWÉ! À la rencontre des peuples autochtones, relative au versement d'une subvention de 100 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement KWÉ! À la rencontre des peuples autochtones, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0856 Adoption du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial de Maguire pour l'exercice financier 2019 – Adoption du Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Maguire pour l'exercice financier 2019, R.V.Q. 2775 - DE2019-136 (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial de Maguire* pour l'exercice financier 2019;
- 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial de Maguire pour l'exercice financier 2019*, R.V.Q. 2775;
- 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial de Maguire*.

CE-2019-0857 Appropriation de sommes à même le Fonds de stationnement ainsi qu'à même le Fonds pour la réfection des infrastructures de surface - IN2019-012 (CT-IN2019-012) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier :

- 1° un montant de 1 000 000 \$ à même le *Fonds de stationnement*, qui sera disponible pour la création de projets de compétence de proximité, afin de réaliser des travaux de réfection de divers stationnements visés par le programme de réfection des infrastructures de surface 2019;
- 2° un montant de 160 000 \$ à même le *Fonds pour la réfection des infrastructures de surface*, qui sera disponible pour la création de projets de compétence de proximité, afin de réaliser des travaux de réfection visés par le programme de réfection des infrastructures de surface 2019.

CE-2019-0858 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour la location de machinerie avec opérateurs aux fins de déneigement - Lot 2 - Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 52355) - **AP2019-191** (CT-2422416) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 34 562,50 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, à *Les Entreprises Lou-Vil inc.*, pour la location de machinerie avec opérateurs aux fins de déneigement - Lot 2 - Arrondissement de Charlesbourg, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0859 Adjudication d'un contrat pour la réfection du tapis synthétique - Terrain de soccer du Royal-Saint-David - Lot 1 - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 53459) - **AP2019-200** (CT-2422656) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *L.M.L. Paysagiste et Frères inc.*, le contrat pour la réfection du tapis synthétique - Terrain de soccer du Royal-Saint-David - Lot 1 - Arrondissement de Beauport, pour une somme de 408 867 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53459 et à sa soumission du 5 avril 2019.

CE-2019-0860 Adjudication d'un contrat pour les travaux civils de rétention des eaux pluviales au centre communautaire du parc Bardy - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53549) - **AP2019-212** (CT-2423752) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Déneigement Daniel Lachance inc.*, le contrat pour les travaux civils de rétention des eaux pluviales au centre communautaire du parc Bardy - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 158 804 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53549 et à sa soumission du 18 avril 2019.

CE-2019-0861 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Programme d'entretien des chaussées 2019 (PSU190102) (Appel d'offres public 53410) - AP2019-252 (CT-2422519) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Groupe Conseil CHG inc.*, le contrat de services professionnels - *Programme d'entretien des chaussées 2019* (PSU190102), pour une somme de 165 900 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53410 et à sa soumission du 27 mars 2019;
- 2° autorise *Groupe Conseil CHG inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes, dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre des présents contrats incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

CE-2019-0862 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique, électricité, structure et civil - Centre sportif de Sainte-Foy - Travaux de réaménagement et de pérennité (BAT 2018-307) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53492) - AP2019-257 (CT-2422960) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Bouthillette Parizeau inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique, électricité, structure et civil - Centre sportif de Sainte-Foy - Travaux de réaménagement et de pérennité (BAT 2018-307), pour une somme de 241 400 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53492 et à sa soumission du 3 avril 2019;
- 2° autorise *Bouthillette Parizeau inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes, dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.

CE-2019-0863 Adjudication d'un contrat pour des travaux d'inspection et d'entretien mécanique et électrique sur équipements de levage - Points de services et usines du Service du traitement des eaux - Lot 2 (Appel d'offres public 53558) - AP2019-268 (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Fives Services inc.*, le contrat pour des travaux d'inspection et d'entretien mécanique et électrique sur équipements de levage - Points de services et usines du Service du traitement des eaux - Lot 2, pour une période de 12 mois à compter de la date d'adjudication,

conformément à la demande publique de soumissions 53558 et aux prix unitaires de sa soumission du 9 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0864 Renouvellement d'un contrat de location, achat et entretien de vêtements résistants aux éclairs d'arc (arc flash) (VQ-48157) - AP2019-269 (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat, adjugé à *Québec Linge Co.*, pour la location, l'achat et l'entretien de vêtements résistants aux éclairs d'arc (arc flash), du 6 juillet 2019 au 5 juillet 2020, conformément aux conditions prévues au cahier des charges VQ-48157 et aux prix unitaires de sa soumission du 9 juin 2016, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0865 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels conseils en actuariat - Conditions de travail de divers groupes d'employés (Appel d'offres 51140) - AP2019-281 (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 86 975,43 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Normandin Beaudry, Actuaire conseil inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2309 du 5 décembre 2018, pour des services professionnels conseils en actuariat - Conditions de travail de divers groupes d'employés, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0866 Renouvellement du contrat pour des travaux de climatisation, de réfrigération et de chauffage pour les bâtiments d'ExpoCité (Appel d'offres public 51782) - AP2019-282 (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat adjugé à *Les Services Frimas inc.*, relatif aux travaux de climatisation, de réfrigération et de chauffage pour les bâtiments d'ExpoCité, de la date d'adjudication au 30 avril 2020, conformément aux conditions prévues au cahier des charges 51782 et selon les prix unitaires de sa soumission du 9 avril 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0867 Renouvellement du contrat pour le lot 3 pour des travaux de soudure pour la Ville de Québec (Appel d'offres public 51740) - AP2019-283 (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour le lot 3, adjugé à *P.S. Métal inc.*, relatif aux travaux de soudure pour la Ville de Québec, soit de la date d'adjudication au 30 avril 2020, conformément aux conditions prévues à l'appel d'offres public 51740 et selon les prix unitaires de sa soumission du 29 mars 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0868 Entente entre la Ville de Québec et Corporation événements course de Québec, relative à une subvention en services municipaux, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement Défi des escaliers, en 2019 - BE2019-035 (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Corporation événements course de Québec*, relative à une subvention en services municipaux de 10 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Défi des escaliers*, en 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Bureau des grands événements, madame Catherine Chénier, et le greffier, Me Sylvain Ouellet, à signer ladite entente.

CE-2019-0869 Entente entre la Ville de Québec et L'église Saint-Charles de Limoilou : espaces d'initiatives, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du Fonds de développement des territoires pour réaliser le projet La FabriQC : Transformer Québec - DE2019-104 (CT-DE2019-104) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *L'église Saint-Charles de Limoilou : espaces d'initiatives*, relative au versement d'une subvention maximale de 72 906 \$, dans le cadre du *Fonds de développement des territoires* pour réaliser le projet *La FabriQC : Transformer Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° approprie une somme maximale de 72 906 \$, à même le *Fonds de développement des territoires* pour la réalisation de ce projet.
-

De consentement unanime, la séance du comité exécutif est suspendue à 10 h 29 et reprend à 10 h 41.

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle et monsieur le conseiller Patrick Voyer ont quitté définitivement la séance.

CE-2019-0870 **Dépôt, par la trésorière, du rapport déterminant les conclusions d'un emprunt par obligations d'un montant de 40 000 000 \$, daté du 9 mai 2019, dont l'adjudication a été effectuée le 25 avril 2019 - FN2019-019 (Ra-2124)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de l'adjudication à *Financière Banque Nationale inc.*, pour les conclusions de l'emprunt par obligations de 40 000 000 \$, daté du 9 mai 2019, avec une échéance de 6 ans et 10 mois pour un coût réel de 2,56801 % dont copie est jointe en annexe A au sommaire décisionnel.

CE-2019-0871 **Subventions à plusieurs organismes, dans le cadre de l'appel de projets pour la *Semaine québécoise des personnes handicapées 2019* pour la réalisation d'activités qui auront lieu entre le 1^{er} et le 7 juin 2019 - LS2019-128 (CT-2421473) — (Ra-2124)**

Il est résolu que le comité exécutif verse sept subventions totalisant 10 659 \$, dans le cadre de l'appel de projets pour la *Semaine québécoise des personnes handicapées 2019* pour la réalisation d'activités qui auront lieu entre le 1^{er} et le 7 juin 2019, aux organismes suivants :

- *Programme d'encadrement clinique et d'hébergement P.E.C.H.*, d'une somme de 2 000 \$;
- *Carrefour familial des personnes handicapées*, d'une somme de 1 724 \$;
- *Patro de Charlesbourg inc.*, d'une somme de 2 000 \$;
- *Le Pivot*, d'une somme de 1 000 \$;
- *Adaptavie inc.*, d'une somme de 2 000 \$;
- *Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)*, d'une somme de 1 000 \$;
- *Association des TCC des Deux Rives (Québec-Chaudière-Appalaches)*, d'une somme de 935 \$.

CE-2019-0872 **Subvention à l'école secondaire Jean-de-Brébeuf pour la participation au *Grand défi Pierre Lavoie* - LS2019-130 (CT-2421673) — (Ra-2124)**

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 1 500 \$ à l'école secondaire Jean-de-Brébeuf pour la participation au *Grand défi Pierre Lavoie*.

CE-2019-0873 Subventions à plusieurs organismes, dans le cadre de la réalisation de camps de jour adaptés - LS2019-140 (CT-2422434) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif verse six subventions totalisant 317 684,39 \$, aux organismes suivants :

- *Adaptavie inc.*, d'une somme de 62 140,10 \$;
- *Laura Lémerville*, d'une somme de 90 193,66 \$ (56 903,54 \$ destinés aux 5 à 12 ans et 33 290,12 \$ destinés aux 13 à 21 ans);
- *Les jeunes handicapés de Charlesbourg*, d'une somme de 9 267,68 \$;
- *La Maison des Petites Lucioles*, d'une somme de 28 611,30 \$;
- *Autisme Québec*, d'une somme de 73 207,17 \$;
- *Patro Roc-Amadour (1978) inc.*, d'une somme de 54 264,48 \$.

CE-2019-0874 Subventions à plusieurs organismes pour assurer l'accès aux camps de jour aux enfants issus de familles à faible revenu - LS2019-145 (CT-2422439) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif verse 12 subventions totalisant 164 500,96 \$, pour assurer l'accès aux camps de jour aux enfants issus de familles à faible revenu, aux organismes suivants :

- *Le Pivot*, d'une somme de 12 149,91 \$;
- *Patro de Charlesbourg inc.*, d'une somme de 13 357,81 \$;
- *Loisirs de St-Rodrigue inc.*, d'une somme de 6 764,68 \$;
- *Corporation des loisirs de Vanier*, d'une somme de 15 428,43 \$;
- *Loisirs Duberger-Les Saules inc.*, d'une somme de 24 522,03 \$;
- *Le Patro Roc-Amadour (1978) inc.*, d'une somme de 25 439,95 \$;
- *Patro Laval inc.*, d'une somme de 15 356,66 \$;
- *Centre communautaire Jean-Guy Drolet*, d'une somme de 12 674,66 \$;
- *Société du domaine Maizerets inc.*, d'une somme de 7 693,01 \$;
- *Centre Mgr Marcoux inc.*, d'une somme de 4 669,77 \$;
- *Les YMCA du Québec*, d'une somme de 4 669,77 \$;
- *Camp école Kéno inc.*, d'une somme de 21 774,28 \$.

CE-2019-0875 **Prise d'acte de la liste des certificats de conformité émis entre les mois de janvier et décembre 2018 pour les règlements modifiant les règlements sur l'urbanisme des arrondissements - PA2019-047 (Ra-2124)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la liste des certificats de conformité émis entre les mois de janvier et décembre 2018 pour les règlements modifiant les règlements sur l'urbanisme des arrondissements préparée par le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, dont copie est jointe au sommaire décisionnel.

CE-2019-0876 **Ordonnance concernant le bruit en lien avec des travaux d'Hydro-Québec à l'entrée des bretelles de l'autoroute Félix-Leclerc sur la rue du Marais - PQ2019-001 (Ra-2124)**

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance jointe au sommaire décisionnel concernant les travaux d'Hydro-Québec dans la bretelle d'accès à l'autoroute Félix-Leclerc sur la rue du Marais, considérant l'objectif de limitation des obstructions à la circulation, et conformément aux dispositions du *Règlement sur le bruit*, R.V.Q. 978.

CE-2019-0877 **Création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie et nomination de monsieur Jean-Christophe Smith (ID. 165542) - RH2019-289 (CT-RH2019-289) — (Ra-2124)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 43852) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie;
- 2° nomme monsieur Jean-Christophe Smith (ID. 165542), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 43852), à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie, avec effet au 25 mars 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0878 Création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie et nomination de monsieur Raphaël Porlier-Fournier (ID. 149642) - **RH2019-290** (CT-RH2019-290) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 43853) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie;
- 2° nomme monsieur Raphaël Porlier-Fournier (ID. 149642), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 43853), à la Division de la planification de la fonctionnalité des infrastructures du Service de l'ingénierie, avec effet au 25 mars 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0879 Promotion de monsieur Mario Hardy (ID. 022933) au poste de contremaître aux équipements récréatifs et urbains de la Section du secteur aquatique de la Division du secteur aquatique et des sports du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire - **RH2019-341** (CT-RH2019-341) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Mario Hardy (ID. 022933), employé permanent, à l'emploi de contremaître aux équipements récréatifs et urbains (D210), classe 7 (poste no 43533), à la Section du secteur aquatique de la Division du secteur aquatique et des sports au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, avec effet rétroactif au 14 avril 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0880 Approbation d'un mouvement de la main-d'oeuvre au Service des technologies de l'information - **RH2019-369** (CT-RH2019-369) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le transfert des postes et de leurs titulaires selon l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel intitulée : *Tableau du mouvement de main-d'œuvre*;
- 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires.

CE-2019-0881 Abandon volontaire d'un emploi par un employé fonctionnaire du Service des technologies de l'information, conformément à la clause 10.02 de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)* - **RH2019-384** (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la décision d'un employé fonctionnaire du Service des technologies de l'information d'abandonner son emploi, conformément à la clause 10.02 de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, avec effet à compter du 8 avril 2019.

CE-2019-0882 Modification et transfert d'un poste de conseiller en technologie de l'information, classe 3, à la Division du soutien et de l'environnement utilisateur en un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - développement durable de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A, du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Fayçal M'hassni (ID. 087754) - **RH2019-390** (CT-RH2019-390) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie et transfère un poste de conseiller en technologie de l'information (P528), classe 3 (poste no 41542), à la Division du soutien et de l'environnement utilisateur en un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 44453) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - développement durable de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information;
- 2° nomme monsieur Fayçal M'hassni (ID. 087754), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information, classe 3 (poste no 44453), à la Section de l'exploitation et de la relation d'affaires - développement durable de la Division de l'exploitation et de la relation d'affaires A du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0883 Abolition de postes à la suite de l'adoption du budget 2019, de départs à la retraite et pour d'autres motifs - **RH2019-398** (CT-RH2019-398) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse les postes décrits à l'annexe jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° autorise le Service des finances à procéder au transfert des soldes budgétaires aux *Frais généraux - programme d'attrition*.
-

CE-2019-0884 Autorisation d'en appeler devant la Cour d'appel du Québec d'un jugement de la Cour supérieure dans des dossiers relatifs aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc au-dessus de la rivière Saint-Charles, C.S. nos 200-17-019024-132, 200-17-019024-147, 200-17-020947-149, 200-17-023176-159, 200-17-023580-160 - AJ2019-018 (CT-AJ2019-018) — (Ra-2124)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° Me Bruno Marcoux et *BMA Avocats inc.* à porter en appel devant la Cour d'appel du Québec le jugement rendu le 10 avril 2019 par la Cour supérieure du Québec dans les dossiers C.S. nos 200-17-019024-132, 200-17-019024-147, 200-17-020947-149 et 200-17-023580-160;
- 2° entérine toutes procédures qui pourraient être déposées à ce jour afin de préserver les droits de la Ville de Québec;
- 3° le paiement des honoraires professionnels à Me Bruno Marcoux et *BMA Avocats inc.* relatifs aux dossiers mentionnés aux présentes;
- 4° les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire pour donner effet aux présentes.

La séance est levée à 10 h 52

Marie-Josée Savard
Vice-présidente

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir